

DANS LE PAV DÉCHETS ALIMENTAIRES JE TRIE	C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE			DANS LE BAC GRIS JE TRIE
	DANS LE BAC JAUNE	DANS LE BAC BLEU	DANS LE BAC VERRE	
Tous les déchets de table et de cuisine	Tous les emballages en plastique et métal, les briques alimentaires	Les papiers et cartons	Le verre	Les ordures ménagères
 Épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes, noyaux et coquilles de fruits, fleurs fanées  Coquilles de fruits de mer os et arêtes de poisson, viande  Restes de repas, pain, pâtes, fromage, coquilles d'œufs  Filtres à café, essuie-tout blanc, capsules de café biodégradables, sachets de thé À DÉPOSER EN VRAC, DANS UN SAC BIODÉGRADABLE OU SAC KRAFT JE NE JETTE PAS : Déchets verts de jardin, emballages des aliments, étiquettes de fruits et légumes, litières, couches ...	 Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires  Films, sacs et sachets en plastique  Conserves, canettes, emballages en métal, aérosols, barquettes, capsules de café, films en aluminium  Pots de yaourt, barquettes en plastique et polystyrène, blisters, tubes, filets plastique... INUTILE DE LES LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER ET DE NE PAS LES EMPILER JE NE JETTE PAS : Couches, jouets et objets en plastique, papier, textile, linge, chaussures, bois, DASRI (déchets médicaux)...	 Enveloppes, feuilles, lettres, livres POUR MES LIVRES, L'IDÉAL C'EST DE LEUR DONNER UNE SECONDE VIE !  Cartons, cartonnettes  Journaux, magazines, catalogues, prospectus INUTILE DE RETIRER LES SPIRALES DE MES CAHIERS JE NE JETTE PAS : Mouchoirs, papier peint, papier alu, papier cadeau plastifié, papiers alimentaires gras, bois, polystyrène, textile, linge, chaussures, DASRI...	 Bouteilles, pots et bocal en verre À DÉPOSER VIDÉS, SANS COUVERCLE NI BOUCHON ET EN VRAC JE NE JETTE PAS : Vaisselle, ampoules, miroirs, ...	 Déchets non valorisables  Textiles humides ou souillés, protections hygiéniques, couches  Vaisselle et verres cassés, miroirs JE LES DÉPOSE DANS UN SAC FERMÉ ! JE NE JETTE PAS : – Les déchets alimentaires et déchets verts – Les textiles, linges et chaussures non souillés et non humides (dans la borne textile) – Le reste des déchets valorisables (dans les bacs de tri ou à la déchetterie) J'APPORTE À LA DÉCHETTERIE : Gravats, bois, encombrants, piles, ampoules, mobilier, huiles de friture et de vidange, électroménagers, déchets dangereux, ...
 IL EST INTERDIT DE DÉPOSER DES DÉCHETS AU PIED DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SOUS PEINE D'AMENDE 				

NOUVEAU

En 2025, les déchets alimentaires seront collectés en point d'apport volontaire sur tout le territoire !
Ceux-ci seront valorisés et deviendront une ressource en créant du biogaz pour les foyers et du digestat pour les agriculteurs. En parallèle, les gestes de tri s'intensifient, les OMR verront leur fréquence de collecte diminuer pour correspondre à ces nouvelles modalités de tri !

Pour récupérer votre bioseau et trier vos déchets alimentaires avant de les déposer dans les PAV, contactez votre mairie !

LES DÉCHETS VERTS : DE AVRIL À OCTOBRE



Tontes de pelouses



Feuilles



Taillies de haies

En fagots liés avec ficelle, 1m maxi, diamètre des branches 5 cm maxi.

NE SONT PAS COLLECTÉS

✗ Liens plastique / métal;

✗ Terre;

✗ Bois peint ou vernis;

✗ Pots en terre;

✗ Souches, troncs, branches diamètre > 5 cm.

✗ Déchets alimentaires



Les déchets verts doivent être présentés dans des **sacs ouverts**. Les big bags, les sacs ou bacs réservés au tri sélectif, les sacs de plus de 100 litres ne seront pas ramassés.



5 sacs ouverts max (big bags interdits).

L'excédent ne sera pas collecté

LES ENCOMBRANTS

SUR RENDEZ-VOUS (délais MAX. de 6 semaines)

Votre présence n'est pas obligatoire le jour de votre rdv

Ne seront collectés que les déchets trop lourds ou trop volumineux ne pouvant être apportés par l'usager en déchetterie :

Encombrants acceptés en collecte à domicile :

✓ Déchets d'équipements électriques et électroniques;

✓ Mobilier (tables, chaises, armoires);

✓ Matelas, sommier...




Encombrants refusés en collecte à domicile :

✗ Gravats et déchets de travaux : dépôt en déchetterie;

✗ Pneus usagers : repris gratuitement par votre garagiste;

✗ Bouteilles de gaz : reprise directement par votre vendeur;

✗ Véhicules à moteur;

✗ Peinture, huile de moteur, grand carton : dépôt en déchetterie;

✗ Carton, sacs,...

✗ Déchets en vrac de vide grenier...



Volume max autorisé

1m³

Sollicitation au max 4 fois par an par foyer

*la liste des encombrants déposés est à fournir préalablement

DÉCHETS NON DANGEREUX



ENCOMBRANTS

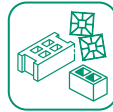
DÉCHETS ENCOMBRANTS



PAPIERS / CARTONS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



GRAVATS INERTES



HUILES ALIMENTAIRES



VÉGÉTAUX



POLYSTYRÈNE



EMBALLAGES EN VERRE



TEXTILES LINGES / CHAUSSURES



RÉUTILISATION / RÉEMPLOI



MÉTAUX

NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION DANS VOS DÉCHETTERIES



PETITS JOUETS



PETITS ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN



BOIS



PLASTIQUES



MENUISERIES VITRÉES



OBJETS DE MAISON



GROS ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS



MACHINES BRICO JARDIN THERMIQUES

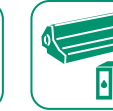
DÉCHETS SPÉCIFIQUES



AMPOULES / NÉONS



BATTERIES AUTOMOBILES



CARTOUCHES ENCRE



PNEUMATIQUES



HUILES DE VIDANGE



APPAREILS ÉLECTRIQUES



DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX



RADIOGRAPHIE



AMIANTE-CIMENT SUR RDV À LA DÉCHETTERIE DE SAINT-LÉONARD



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



ÉCRANS



PILES ET BATTERIES

DÉCHETS NON ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE :



BOUTEILLES DE GAZ



PYROTECHNIE / FUSEES DE DÉTRESSE



MÉDICAMENTS

À REDONNER AUX FOURNISSEURS

À DÉPOSER EN PHARMACIE

ORDURES MÉNAGÈRE RÉSIDUELLES DANS MA POUBELLE GRISE OU EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

2 DÉCHETTERIES RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS

1M³ PAR SEMAINE ET PAR MÉNAGE

Ouvertes de 07h45 à 18h45 du lundi au samedi sans interruption et de 08h00 à 11h45 le dimanche.

FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS



Rue Louis Blériot

ZI de la Liane, Saint-Léonard.

03 21 92 31 31

7, Rue de l'hippodrome

ZI de la l'Inquétérie, Saint-Martin-Boulogne.

03 21 80 26 27